

**PAYS D'ART ET D'HISTOIRE  
DU PERCHE SARTHOIS**

**PARCOURS DÉCOUVERTE**



**SEMUR-EN-VALLON**

**VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE**



Les maisons groupées  
autour de l'église.

## INTRODUCTION

La commune de Semur, Semur-en-Vallon depuis 1919, dans le département de la Sarthe et dans la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, appartient au Pays d'art et d'histoire du Perche sarthois. Elle compte 447 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2020) appelés Semurois, pour une superficie de 15,13 km<sup>2</sup>. Le bourg occupe le vallon de la Longuève, affluent du Dué et sous-affluent de l'Huisne, qui prend sa source un peu plus au sud. Il occupe la frange nord du plateau calaisien, sur un territoire fortement boisé, entre la forêt de Vibraye et celle de la Pierre.

Semur-en-Vallon et ses environs  
sur la carte de l'évêché du Mans  
par Alexis-Hubert Jaillot, 1706  
([gallica.bnf.fr/BnF](http://gallica.bnf.fr/BnF)).





La place de l'église.

### À L'OMBRE DE SON CHÂTEAU

Non loin au sud et au nord du bourg de Semur, les lieux-dits aux noms évocateurs des Châteliers et de Château-Gaillard furent sans doute des retranchements fortifiés par des aménagements en terre. L'historien Michel Roblin, se penchant sur la toponymie de Semur ("*sine muro*", sans mur, ou "*senex murus*", vieux mur), remarquait d'ailleurs la position peu avantageuse de son château, isolé "dans un bas-fond humide au milieu des bois [...] dans une région au relief confus, où les sites stratégiques sont nombreux, mais d'une valeur médiocre". Le château actuel s'est développé à partir d'un simple manoir construit par la famille Le Cirier à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, sans que l'on puisse déterminer, faute d'étude archéologique, s'il est assis sur un site occupé antérieurement.

Si l'histoire de la châtelainie et de ses seigneurs a été méthodiquement reconstituée par les érudits, les docu-

ments qui permettraient de bien appréhender le bourg sous l'Ancien Régime, et notamment le chartrier de la seigneurie, semblent avoir disparu. On sait néanmoins que les Le Cirier devaient concevoir certaines ambitions pour l'épicentre de leur châtelainie, pour laquelle ils se donnent le titre de barons dès 1630. Semur était le siège d'un bailliage mentionné dès 1585. Par lettres patentes royales en 1607,

Le château (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).



la châtelainie était assortie d'un droit d'établir un marché hebdomadaire chaque lundi et deux foires annuelles qui ne furent jamais mis en place. En réalité, au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, Semur n'est pas une paroisse commerçante : on y trouve une petite administration liée à la seigneurie, quelques aubergistes et cabaretiers, mais surtout des artisans, tisserands pour une bonne part (dits tissiers ou cardeurs), mais aussi de nombreux "tireurs de mine" qui extraient le minerai de fer dans les bois environnants, en plus des traditionnels métiers liés au travail de la terre.

Les transformations du bourg et de la commune de Semur au XIX<sup>e</sup> siècle sont d'abord le fait des châtelains, à qui l'on doit par exemple le transfert du cimetière hors du bourg en 1818, la fondation d'une école libre dans les années 1830, l'implantation d'une tuilerie et



La rue des Sablons (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).

d'un four à chaux en 1863. Intervenant plus tardivement, la municipalité s'investit surtout dans la réalisation d'un groupe scolaire monumental dont le projet prendra deux décennies à sortir de terre. Sur le plan économique, si l'extraction du fer disparaît, l'exploitation de la forêt prend une nouvelle ampleur, les archives mentionnant de nombreux menuisiers, charpentiers, sabotiers... Selon Le Paige, l'emprise des bois se serait d'ailleurs accrue au XVIII<sup>e</sup> siècle suite à la disparition de plus de 200 hectares de vigne consécutivement au grand hiver de 1709. Dans le bourg notamment, la fabrication des toiles de chanvre, vendues sur les marchés environnants, se perpétue jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Au croisement des routes de Vibraye, Bouloire et Saint-Calais, le bourg est un lieu de passage fréquenté, d'où la présence de plusieurs hôtels encore attestés au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1885, le maire tente d'établir un marché aux denrées à Semur, sans réel succès.

### UN BOURG DE PIERRE, DE BRIQUE ET DE BOIS

Le bâti le plus ancien se déploie autour de l'église, de la place Sainte-Barbe et le long de la rue des Sablons, vers le sud. Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le bourg de Semur ne connaît pas de véritable extension et se reconstruit essentiellement sur lui-même. Ceci peut s'expliquer par la présence de terres relevant du château tout autour du bourg, l'enserrant comme dans un étau. L'empreinte du XIX<sup>e</sup> siècle est très forte : des maisons à étage remplacent

La place Sainte-Barbe et ses maisons à pan coupé.



des maisons en rez-de-chaussée, les ouvertures sont agrandies et régularisées, les décors en brique sont systématisés. Le n°4 place de l'Église constitue un intéressant exemple de maison du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle surélevée et masquée au XIX<sup>e</sup> siècle par une nouvelle façade. Elle conserve néanmoins un certain nombre d'éléments anciens, baies chanfreinées, charpente, cloisons en pan-de-bois et cheminée peinte. L'urbanisme est une préoccupation tardive, avec l'établissement de plans d'alignement en 1873 et 1874. À ce sujet, l'agent-voyer écrit alors : "Jusqu'à présent aucun plan des alignements pour construction n'a été dressé. Les propriétaires riverains ont donc pu au préjudice de l'élégance et de la régularité de la dite traverse [...] réparer ou édifier leurs constructions à leur guise". Ceci explique l'irrégularité du front bâti le long des places et de la rue des Sablons.

La plupart des maisons de bourg sont celles d'artisans, tandis que les mieux placées (sur les carrefours) ont servi d'hôtels, de cafés ou autres commerces. On dénombre également quelques anciennes fermes. L'essentiel des constructions est aujourd'hui en pierre, principalement en moellons de grès ou de silex. On trouve ça et là quelques éléments en grès roussard ou en grison. La proximité immédiate de la forêt doit rappeler l'importance que le bois a du avoir dans la construction des maisons de Semur, bien que le



Un détail d'une fenêtre à arc cintré en brique ❶. Un détail de maçonnerie mêlant grès, grison, silex ❷. Un détail de maçonnerie en brique flammée ❸. La chambre haute de la maison n°4 place de l'Église avec sa cheminée peinte ❹. Une inscription visible au n°11 rue des Sablons : "LA PAIS LAMOURE LA GRACE DE N[OT]RE DIEU A IAMAIS SOIT EN SE LIEU 1578" ❺.

pan-de-bois soit devenu très difficile à déceler. Toutefois, de nombreuses dépendances sont encore en bois, parfois hourdi et enduit de torchis, mais le plus souvent sous la forme de bardage. Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'emploi de la brique se généralise pour la construction des dépendances et l'ornementation des maisons. Ces décors, généralement discrets, visent à mettre en valeur les ouvertures, la base des murs (solin) ou leur sommet (corniche), et parfois les angles.

L'exode rural important amorcé dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et accru dans la 1<sup>ère</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle est finalement contrecarré grâce à l'implantation, en 1963, des établissements Guilloux venus de Houilles en région parisienne. Aujourd'hui nommée Metaseval, cette entreprise fabrique des pièces métalliques pour l'automobile et emploie 220 personnes. Le bourg connaît alors une extension significa-

tive, avec la construction de maisons pavillonnaires et de lotissements concertés (lotissement du Champ de la Forge, hameaux de la Creuserie et du Closeau). De nouveaux équipements voient le jour, comme le plan d'eau en 1966 (le second réalisé en Sarthe), berceau du Muséotrain créé à partir

de 1972. Placé à quelque distance des routes les plus fréquentées, au creux de reliefs prononcés et boisés, le bourg de Semur possède le charme d'un village endormi auprès de son château aux allures "romantiques", un cadre qui ravira les promeneurs amateurs de calme et de nature.

Une remise en bois et torchis rue des Châteliers ❶. Un détail de mise en œuvre en bois et torchis ❷.



## PARCOURS DÉCOUVERTE

Cette déambulation d'environ 2 km vous invite à découvrir l'histoire et le patrimoine du bourg de Semur-en-Vallon. Il est possible de continuer la visite vers le plan d'eau et le Muséotrain, en descendant la rue des Châteliers.

Le bourg de Semur sur le cadastre napoléonien de 1830 (Archives départementales de la Sarthe).





Le château entouré de ses fossés.

## 1 CHÂTEAU

Une famille de Semur apparaît dans les textes dès le XI<sup>e</sup> siècle : ces documents ne sont toutefois pas relatifs à la châtelainie elle-même, sur laquelle on sait bien peu de choses, si ce n'est qu'elle dépendait de Saint-Calais et par là-même de Vendôme. Avant 1320, le domaine passe à une grande famille bourgeoise mancelle qui cherche à s'émanciper de sa condition roturière, les Le Cirier. Elle accède à la noblesse avant 1465, date d'un aveu de Guillaume Le Cirier seigneur de Semur. On attribue sans trop de doute à cette famille l'édification du manoir ayant servi de noyau au château actuel : daté de la 2<sup>e</sup> moitié du XV<sup>e</sup> siècle, il forme un bâtiment en T dont la façade sur jardin a conservé son caractère médiéval, avec ses petites baies chanfreinées, ses demi-croisées à appuis moulurés, ses archères-canonniers. Au cours du XVI<sup>e</sup> siècle,

une galerie est construite dans la mode de la Renaissance, encore citée pour sa beauté par Le Paige à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais détruite dans les décennies suivantes. On peut supposer que le site est fortifié dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, avec le creusement des fossés, la construction de tours aux angles de la plateforme et l'aménagement d'un pont-levis.

Les façades arrière du château (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).



Les travaux d'agrandissement postérieurs, avec l'adjonction des deux pavillons latéraux à tour, paraissent pouvoir être attribués au XVII<sup>e</sup> siècle. Peut-être font-ils écho à l'obtention (ou à l'usurpation) du titre de barons par les Le Cirier en 1630. Le 20 juin 1643, Jean Le Cirier très endetté est contraint de vendre la terre de Semur à Philippe de La Roche-Picher et à sa femme Louise de Beauxoncles pour 154 440 livres. Selon Pesche, l'acte de vente indique que le château consiste alors "en salle, chambres hautes et basses, cabinets, garde-robes, cuisine, cour, galeries haute et basse ; granges, étables, écuries, pressoirs à vin ; une chapelle et autres bâtiments étant dans ladite cour ; le tout enclos de fossés à eau, fermant à pont-levis ; item un grand pressoir et un grand colombier,



Le fossé et le châtelet



La grosse tour d'angle du XVI<sup>e</sup> siècle.

hors et proche ledit enclos, etc. ; item le grand jardin dudit château, enclos de murailles ; item un parc, proche icelui, aussi enclos de murailles". Par la suite, le domaine passe dans les mains de nombreuses familles qui y résident sans doute assez peu et ne font que peu de modifications. L'ensemble des bâtiments existe déjà au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne le plan cadastral napoléonien de 1830. Par échange, le château devient la propriété d'Alexandre de La Goupillière, marquis de Dollon, qui le vend en 1831 à la comtesse Céline de Chertemps de Seuil. À son décès en 1866, le domaine échoit à son neveu Louis-Marie-Joseph duc d'Aumont et de Villequier, lequel passe l'essentiel de sa vie à explorer l'Égypte. Néanmoins, dès 1867, il fait restaurer le pavillon de droite dans le style néogothique et y fait apposer ses armoiries. Peut-être une restauration plus com-

plète avait-elle été envisagée, non réalisée à cause des longues absences du duc. D'autres modifications semblent également dater du XIX<sup>e</sup> siècle : l'entrée est remaniée en châtelet d'opérette avec un couronnement de faux mâchicoulis, et la curieuse tour postérieure pourrait avoir été surélevée pour coiffer le château d'un pseudo donjon dont la girouette, encore aujourd'hui,

porte haut les armes du duc d'Aumont. Inscrit Monument Historique en 1927, le château est au centre d'un vaste domaine. En dehors de l'espace ceint de fossés, s'étend vers le nord un grand parc clos de murs, incluant une prairie avec une petite île artificielle et un bois. Près du château étaient aménagés les anciens jardins d'agrément, le verger et le potager, avec de petits édifices faisant office de serre et de chenil. Un grand corps de communs longe le chemin des Murs. À proximité se trouve le vivier, près duquel sont encore visibles les anciennes meules en pierre du Grand moulin seigneurial, remplacé au début du XX<sup>e</sup> siècle par une petite usine électrique. Au bout d'un petit chemin (privé) se situent des bâtiments de ferme et le grand pigeonier du château, de forme circulaire, portant la date 1609.

Le pavillon restauré au XIX<sup>e</sup> siècle 1. Un détail d'une lucarne en pierre du manoir original, XV<sup>e</sup> siècle 2. Le châtelet (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière) 3.





Les anciens lavoirs privés s'égrenant au fil de la Longuève, plan réalisé vers 1860 (Archives départementales de la Sarthe, 7 S 155) ❶. Le lavoir ❷. L'église Saint-Martin ❸.

## ❷ LAVOIR

Le lavoir communal est édifié à proximité de l'emplacement d'un ancien moulin, dit le Petit moulin du château. Cet édifice modeste avait été construit en 1817 par M. de la Goupillière pour procurer du travail aux indigents de Semur. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la Longuève était ponctuée, dans le bourg, de nombreuses prises d'eau alimentant un chapelet de bassins servant de lavoirs. À partir de 1863, les propriétaires de ces lavoirs particuliers obtiennent la régularisation de leurs barrages jusqu'ici non autorisés par l'administration. Semur ne possédait alors pas véritablement de lavoir public : celui du presbytère pouvait remplir cet office, les riverains de la rivière autorisaient également les autres habitants à venir laver leur linge chez eux. L'édification du lavoir communal est donc tardive :

les travaux sont adjugés fin 1933 à un certain Laseigne, maçon à Semur-en-Vallon. Ce lavoir présente la particularité d'être construit en pan-de-bois hourdé de brique, sur un solin de moellons.

## ❸ ÉGLISE SAINT-MARTIN

Si l'église est sans doute plus ancienne, aucun élément ne peut être daté avec certitude d'avant le XV<sup>e</sup> siècle qui semble correspondre au percement des fenêtres de la nef. Le chœur est ensuite construit ou bien agrandi du curieux "bas-côté" nord dont le pilier porte la date 1539. Du chapiteau émerge, sur chaque face, un élément sculpté : un ange tenant un phylactère (parchemin), Dieu bénissant tenant le globe, une tête de lion et un squelette. La voûte lambrissée peinte du chœur date sans doute de la même campagne : aucune signature n'est visible,

mais à la même époque, un certain Mathurin Dolibon, de Semur, lambrissait les églises d'Artins, de Lavaré et de Coudrecieux. Le décor se compose de motifs simples et grossiers, géométriques ou végétaux, mais aussi de têtes d'angelots ou de masques à cornes reliés par des guirlandes. Des

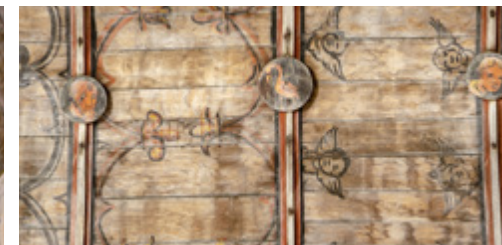
Le pilier Renaissance de l'église daté 1539.



Le retable du chœur.

médillons représentant des têtes humaines, une tête de diable, une tête de mort, des fleurs et des animaux, sont cloués sur le lambris. La chapelle seigneuriale, au sud, pourrait dater d'une époque rapprochée, bien que les petites baies en plein cintre restent assez énigmatiques.

Peu de travaux sont à signaler avant la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, période à laquelle une tribune éclairée par un oculus est aménagée, suivie de l'installation de nouveaux retables. Celui du chœur est garni des statues de saint Martin et saint Étienne de part et d'autre d'un tableau représentant l'Ascension. L'entablement et le fronton cintré sont surmontés de statues d'anges en adoration et de la Vierge à l'Enfant. L'œuvre vient masquer le mur oriental de l'église où l'on devine,



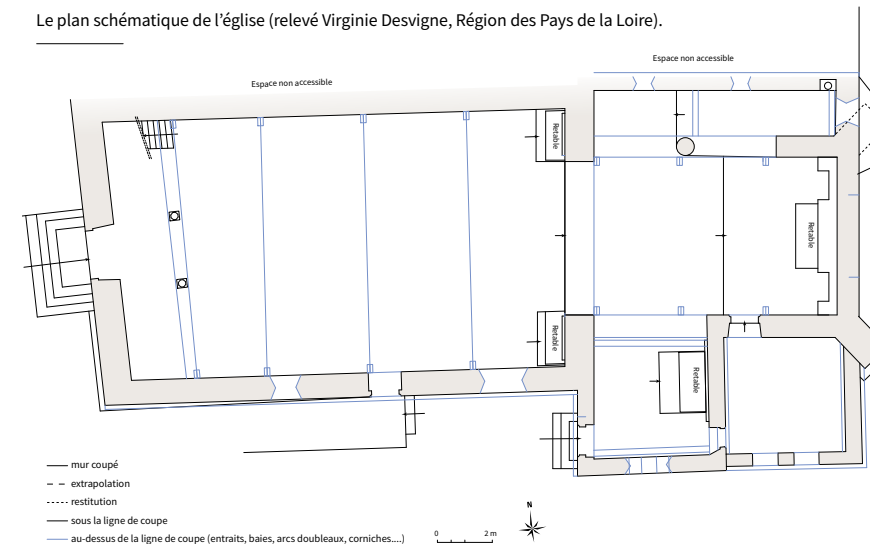
Un détail des motifs du lambris du chœur ❶. Le cadran solaire du linteau de la porte latérale ❷.

depuis l'extérieur, la trace d'une ancienne baie. Une nouvelle sacristie est édifiée en 1876 par l'entrepreneur Guillochon sur les plans de l'architecte Ernest Rodier.

La nef était surmontée d'un haut clocher comprenant une base octogonale d'environ 7 mètres et une flèche de 11 à 12 mètres, selon un rapport de l'architecte départemental Durand. Dès 1868, on signale son

mauvais état, étant "en grande partie dépouillé de ses ardoises" et soumis aux infiltrations. En 1881, un devis pour des réparations urgentes, mais sans doute insuffisantes voire non réalisées, est fourni par le charpentier René Clément. En 1902 le curé signale la chute d'une des lucarnes. En 1908, face à la menace d'effondrement, la municipalité obtient l'autorisation de déposer la flèche et envisage même

Le plan schématique de l'église (relevé Virginie Desvigne, Région des Pays de la Loire).





L'église et sa flèche tombée en 1918 (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).



La nef de l'église et son lambris de 1949.

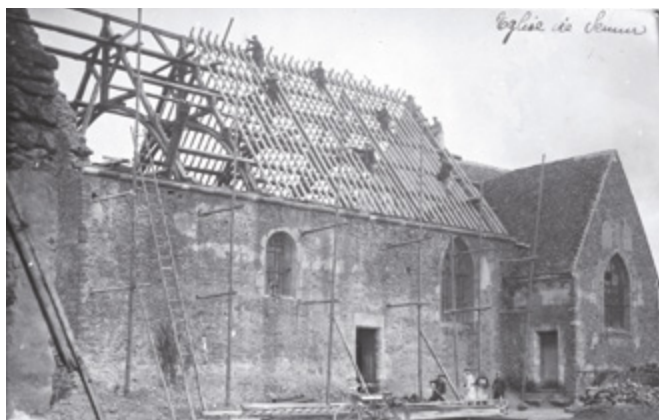


Un vestige de la litre funéraire (XVII<sup>e</sup> siècle).

la démolition de l'église. Conservée et coiffée d'un petit toit, la souche octogonale du clocher s'abat sur la toiture de la nef le 20 janvier 1918 suite à un coup de vent. La reconstruction est menée à bien en 1920 aux frais des châtelains, M. et M<sup>me</sup> de Réverseaux, et grâce à une souscription auprès des habitants.

La voûte lambrissée de la nef est réalisée dans un second temps comme en témoigne l'inscription visible depuis la tribune : "Voûte faite en 1949 par M. le curé Marchault M. Barbet ma. aider de M. G. Fouquet et ses fils et de Guibert L. entreprit par M<sup>me</sup> la marquise de Réverseaux bois scier par M. R. Lebis mars 1949". Elle s'inspire de celle du

chœur par ses motifs mais ne reprend pas les blasons armoriés évoqués par Léopold Charles avant l'effondrement. Deux anciens entrants de charpente, devenus inutiles car remplacés par des tirants métalliques, ont été posés à la verticale pour supporter le petit clocher carré édifié au-dessus de la tribune. L'ensemble du mobilier appartient aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à l'exception du Christ en croix en bois, daté du XVII<sup>e</sup> siècle, classé au titre des Monuments Historiques depuis 1952. Le décor mural a également disparu : en 1913, M. Lécureux, chargé de l'étude des peintures murales du Maine, mettait au jour sur le mur nord de la nef une Lapidation de saint Étienne de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, effacée ou recouverte. Il ne subsiste que des vestiges de la litre funéraire portant les armoiries des familles de La Roche-Picher, de Beauxoncles et de Montmorency.



La toiture de la nef en reconstruction en 1920 (collection particulière).



Le presbytère, alors converti en poste, un jour de fête villageoise (photographie du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).

#### 4 PRESBYTÈRE

Le presbytère de Semur occupait primitivement le flanc nord de l'église depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, en 1473, le curé Gervais Serre déclarait le "presbytaire dudit lieu de Semur ainsi qu'il se poursuit et comporte tant en maison courtil cour [...] joignant d'un costé l'église, le cymetiere dudit lieu de Semur et d'autre costé et des deux bouts un chemin de Saint-Calais à Lavaré". En 1652, Louise de Beauxoncles faisait don au curé d'une autre maison pour servir de presbytère en échange de messes basses à dire chaque samedi pour le repos de son âme. Ce bâtiment, dont l'emplacement ne changera plus, est ainsi décrit en 1722 : "ma maison presbytérale composée de deux chambres basses, un vestibule entre deux, d'une autre chambre basse avec un four, chambre haute dessus, une cave [...], un petit fournil [...], un garde-manger [...], grenier sur lesdits bâtiments". Quant

à l'ancien presbytère, reconverti en dépendances agricoles affermées, il consiste alors "en un petit bâtiment à cheminée où il y avait autrefois un four, un autre bâtiment servant d'écurie, grenier dessus, la grange dixmeresse [où étaient entreposées les dîmes] et deux étables, toit à porcs et une cour close de murailles".

La façade de l'ancien presbytère, actuellement mairie et poste.



La date de construction du presbytère inscrite dans la cave.

À la Révolution, le "vieux presbytère" est vendu mais le "nouveau" est conservé par la commune qui y tient ses réunions, y loge des indigents et loue le jardin, avant de restituer l'ensemble au curé suite au Concordat. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le bâtiment est totalement délabré et jugé impropre au logement du curé. Le projet de reconstruction est élaboré par les architectes d'arrondissement de Saint-Calais, Eugène Landron et Émile Vigneau, et validé par l'architecte diocésain, Émile Boeswillwald. La construction est adjugée à François Cosme, marchand de bois à Semur, engagé solidairement avec le charpentier Simon-René Clément. La première pierre est posée le 4 mars 1863 et les travaux sont entièrement terminés le 1<sup>er</sup> juillet 1864. Ils sont financés par la commune et la fabrique, mais aussi par un don de 1 500 F de la comtesse Céline Chertemps de Seuil, propriétaire du château. Du bâtiment précédent, on ne conserve pas même les fondations, trop faibles, mais seulement la cave, dont le plafond est remplacé par une voûte qui porte encore la date 1863. Le nouveau bâtiment, à étage et trois travées, est confortable et possède



Deux anciens hôtels à l'entrée de la rue des Sablons (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).



L'ancien hôtel Pineau ou de la Croix Blanche (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).

un salon, une salle à manger, une cuisine, quatre chambres à feu à l'étage et d'autres pièces annexes, ainsi qu'un escalier en bois.

Devenu propriété communale suite à la loi de Séparation des Églises et de l'État de 1905, le presbytère est réaffecté par la municipalité à l'usage d'école enfantine. Suite à un arrêté ministériel du 21 avril 1914 autorisant l'établissement d'un facteur-receveur à Semur, il est décidé d'installer le bureau de poste dans le bâtiment, fonction qu'il conserve encore aujourd'hui. Il accueille également, depuis 2007, la mairie de Semur-en-Vallon.

## 5 COMMERCE ET HÔTELS

Au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'essentiel des commerces et hôtels de Semur-en-Vallon occupait le carrefour le plus passant du bourg, c'est-à-dire la place Sainte-Barbe. On en reconnaît encore quelques uns aux larges portes servant autrefois de vitrines, placées sur les pans coupés destinés à faciliter la circulation dans les virages. Ces établissements nous sont connus par des cartes postales anciennes du début du XX<sup>e</sup> siècle. Par exemple, le n°2 place Sainte Barbe, qui se distingue par des ouvertures du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle, accueillait l'hôtel Robert où pendait une enseigne peinte d'un cheval blanc. En face, au n°1 place de l'Église, se trouvait l'hôtel de la Croix blanche : la mairie occupa les lieux entre 1983 et 2007, remplacée depuis par le musée de la Paix géré par une association, qui y présente

ses collections retraçant l'histoire des grands conflits d'un point de vue local. Plus bas dans la rue du Château (autrefois nommée rue du Tourniquet pour ses virages prononcés), l'ancien café du Grand Turc a conservé son enseigne peinte. Cette appellation ferait référence aux marchands de bœufs, surnommés "Turcs", qui faisaient autrefois halte à Semur.

*Le musée de la Paix est ouvert d'avril à mi-novembre sur rendez-vous. Renseignements : 02 43 24 67 44*

Le musée de la Paix, anciennement hôtel de la Croix Blanche.



La chapelle Sainte-Barbe.



La statue de sainte Barbe.



L'intérieur du cimetière.

## 6 CHAPELLE SAINTE-BARBE

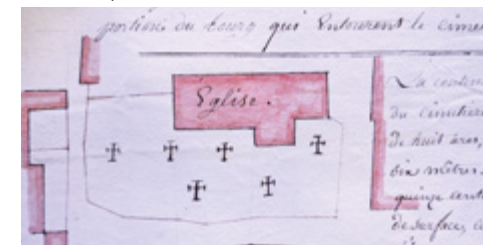
L'absence totale de sources écrites et l'architecture très rudimentaire de cette minuscule chapelle, avec son abside semi-circulaire, ne permettent pas d'en déterminer les origines (XVII<sup>e</sup> siècle ?). La statue de sainte Barbe en terre cuite, qui semble dater de la 2<sup>e</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle voire du XVII<sup>e</sup> siècle, provient sans doute d'un atelier mançais. Il est peu probable qu'elle ait été réalisée dès l'origine pour cette chapelle mais a plus certainement été rapportée. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le curé Labelle écrit que depuis plusieurs siècles la chapelle "sert de station aux processions de Saint-Marc, des Rogations et de la Fête-Dieu. On vient y invoquer la sainte pour la préservation de la grêle", phénomène duquel Semur serait ainsi entièrement préservé.

## 7 CIMETIÈRE

Le cimetière de Semur-en-Vallon occupait primitivement, comme il était d'usage, le pourtour de l'église, mais contrevenait aux règles d'hygiène publique réaffirmées par la loi du 23 prairial de l'an XII (12 juin 1804). Ainsi, en 1816, M. de la Goupillière offre un terrain de treize ares pour y transférer le lieu de sépulture. La translation du cimetière est effective au début de

l'année 1818. Temporairement, il est pourvu d'un portail et entouré de fossés et de haies vives "garnies d'épines", avant la construction du mur de clôture en 1823. Le cimetière est agrandi à deux reprises grâce aux nouvelles largesses des châtelains de Semur. Ainsi, en 1872, la commune se voit léguer la chapelle funéraire de la comtesse de Chertemps de Seuil, décédée en 1866, et le terrain qui l'entoure. De la même manière, en 1912, M. de Saint-Méloir lègue à la commune le terrain entourant le cénotaphe de Louis-Marie-Joseph, son oncle, dixième et dernier duc d'Aumont, mort en 1888.

Un dessin de l'ancien cimetière entourant l'église, 1817 (Archives départementales de la Sarthe, 2 O 342/6).



L'entrée du cimetière.







Le cénotaphe du duc d'Aumont ❶. Un détail d'un chapiteau papyriforme du cénotaphe ❷.

Ce monument funéraire, construit par l'intendant et héritier du duc d'Aumont, Aristide Gavillot, est tout à fait exceptionnel par son architecture inspirée des temples égyptiens, le duc ayant passé une grande partie de sa vie et étant inhumé en Égypte. Édifié en granite et calcaire, il est pourvu de deux colonnes papyrifomes (évoquant la forme du papyrus) aux fûts

bombés, soutenant une imposante corniche concave. Deux disques solaires ailés flanqués de cobras appelés *Uræus*, où figurent les armoiries de la famille d'Aumont (d'argent au chevron de gueules accompagné de sept merlettes du même, quatre en chef et trois en pointe) coiffées de la couronne ducale, surmontent la porte du monument.

## ❸ GROUPE SCOLAIRE

En 1842, la municipalité achète un terrain contigu à l'église et une grange, vraisemblablement l'ancienne grange aux dîmes du "vieux presbytère", pour y construire une petite école de garçons avec mairie. À partir de 1881, la municipalité devant également se doter d'une école publique de filles, il est question d'édifier un groupe scolaire pour les deux sexes avec mairie. Il faudra plus de vingt ans au projet pour aboutir, repoussé par le manque de moyens, des procédures d'expropriation fastidieuses et une brouille avec l'architecte Cuvilier. Les plans et devis définitifs sont dressés par l'architecte Ferdinand Travaillard de Saint-Calais. Le bâtiment, avec mairie et logement au centre et classes de part et d'autre, accuse une certaine monumentalité

Les plans du groupe scolaire par l'architecte Travaillard, 1888 (Archives départementales de la Sarthe, 1 FP 645).



Un détail du groupe scolaire, inscription et lucarne ❶. Le groupe scolaire ❷.



qui surprend dans une petite commune. On peut donc s'étonner qu'on ait négligé la mise en valeur du bâtiment par l'absence de tout dégagement : c'est ce que fait remarquer un conseiller municipal en 1889, mais sa proposition de décaler l'édifice sera rejetée par l'ensemble du conseil municipal, probablement excédé par les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du projet. Les travaux sont menés à bien à partir de 1890 par l'entrepreneur Louis-Alfred Launay de Saint-Calais et achevés en 1892. Une extension (classe et cantine), projetée dès 1936, est différée par la guerre et par les difficultés pour obtenir une subvention et n'aboutit qu'en 1956.

## ❹ PAVILLON

Ce pavillon au n°8 rue des Sablons, à la toiture caractéristique, rappelle celui du bourg voisin de Conflans-sur-Anille, et peut dater comme lui de la 2<sup>e</sup> moitié

Le pavillon, actuellement boulangerie.



L'ancienne école libre de filles.

du XVI<sup>e</sup> siècle. L'appellation de Pavillon perdure d'ailleurs jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle comme en atteste l'état de section du cadastre de 1830. À cette époque, il appartient à René Chauveau, premier maire de Semur. Les bâtiments situés à l'angle de la rue des Sablons et de celle du Gué Hubert font alors partie de la même propriété. De l'autre côté de la Longuève, la prairie porte le nom de champ de la Fuie, référence explicite à un ancien pigeonnier. Dès lors, on peut se demander si le Pavillon ne pouvait pas être un important domaine à la veille de la Révolution, voire un petit fief dépendant du château de Semur, hypothèse non vérifiable faute de documents. La construction d'une boulangerie par un certain François Gruau est attestée dès 1869 par les matrices cadastrales.

## ❺ ÉCOLE LIBRE

Cette maison, au n°6 rue du Gué Hubert, est édifée vers 1835 par la comtesse Céline de Chertemps de Seuil pour qu'y soit tenue une école libre de filles pauvres par des sœurs de la Providence de Sées. Dans son testament de 1856, la comtesse lègue la maison ainsi qu'une somme de 12 000 F à la congrégation et à la commune pour qu'y soient entretenues à perpétuité deux sœurs donnant la classe aux filles. L'école disparaît vraisemblablement suite à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. Imposante, la demeure possède trois travées et une toiture d'ardoise ; elle se démarque des autres maisons du bourg par ses encadrements en calcaire et non en brique. À proximité subsistent les anciens sanitaires et le préau en bois et en brique.



L'avenue du château (carte postale du début du XX<sup>e</sup> siècle, collection particulière).

### 11 AVENUE DU CHÂTEAU

On peut supposer que cette avenue d'environ 380 m fut aménagée dans la 2<sup>e</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ou au XVIII<sup>e</sup> siècle, à la suite de l'agrandissement du château et de sa symétrisation (régularisation de la façade sud, construction des pavillons latéraux).

Il s'agissait à l'évidence de créer, selon la mode de l'époque, une vaste perspective solennelle mettant en valeur l'édifice, mais aussi de donner un accès sans traverser le bourg. Deux pavillons carrés en gardaient l'extrémité sud : celui de gauche subsiste dans son état originel, attendant sous la végétation



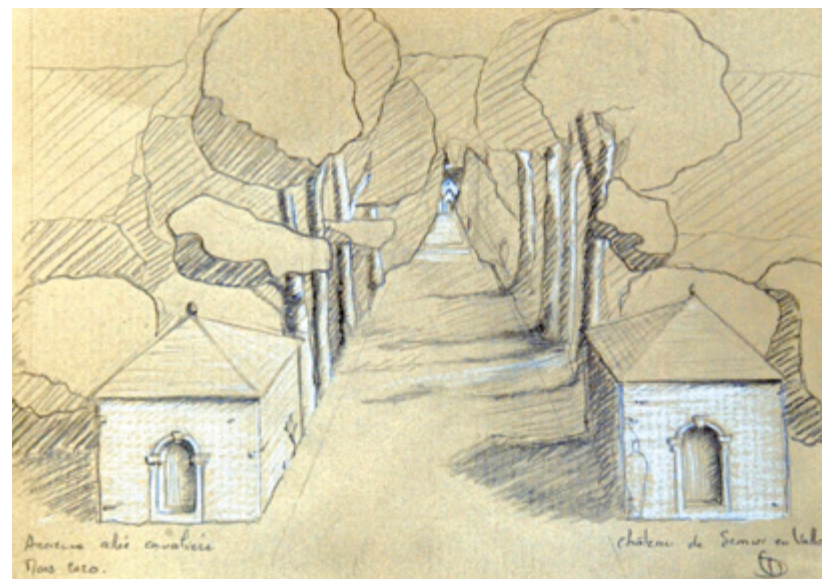
L'ancienne maison de verrier.

une remise en valeur. Celui de droite a été intégré dans une maison au début du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui devenue une vaste prairie partiellement bordée d'arbres, l'allée du château de Semur imprime toujours fortement sa marque dans le parcellaire et dans le bourg.

### 12 MAISON DE VERRIER

Cette petite maison en rez-de-chaussée est reconstruite en 1827 par un certain Frédéric Landier, "ouvrier en verres" à la verrerie de La Pierre à Coudrecieux, comme son père Louis déjà avant lui. Typique de la maison d'artisan semuroise à deux pièces et un grenier, simplement parée d'encadrements d'ouvertures et d'une corniche en brique, elle peut être rapprochée des maisons de tisserands qui se distinguent néanmoins généralement par la présence d'une cave où se trouvait le métier à tisser.

Une proposition de restitution de l'avenue du château avec ses deux pavillons d'entrée (dessin Virginie Desvigne, Région des Pays de la Loire).



### LOUIS-MARIE-JOSEPH D'AUMONT (1809-1888)

Après une enfance passée à Nantes auprès de sa mère, Louis d'Aumont part explorer l'Égypte qui le fascine. Accompagné d'une petite équipe de mariniers nubiens, il se lance en 1855 dans la remontée du Nil, franchit toutes les cataractes, arrive à Khartoum en 1856 d'où il se lance sur le Nil Blanc pour atteindre le mont Réjaf. "Amateur instruit et zélé des antiquités égyptiennes", le dernier duc d'Aumont se passionne pour cette civilisation et étudie certains monuments comme le temple de Denderah ou le Ramesseum de Thèbes. Il décède en 1888 au Caire où il est inhumé. Aristide Gavillot, son brillant secrétaire (certains disent fils naturel), hérite de sa fortune, y compris du domaine de Semur, malgré un procès retentissant intenté par les neveux du duc. Après une carrière de journaliste et d'homme politique en Égypte, il sera inhumé en 1912 dans le cénotaphe qu'il a fait bâtir pour son protecteur dans le cimetière de Semur-en-Vallon.

1 Les armoiries du duc d'Aumont sculptées sur son cénotaphe.

## LEXIQUE

**Aveu** : dans la société féodale, déclaration ou document reconnaissant les biens et droits tenus par un vassal de son seigneur.

**Archère-canonnière** : ouverture défensive composée d'une fente étroite pour le tir à l'arc ou à l'arbalète, s'élargissant vers le bas pour permettre le tir à arme à feu.

**Bailliage** : sous l'Ancien Régime, circonscription administrative, financière et judiciaire régie par un officier appelé bailli.

**Bardage** : revêtement d'une paroi extérieure en planches (voliges) posées horizontalement ou verticalement.

**Chanfreiné** : taillé en biseau.

**Chapiteau** : élément de forme évasée formant la partie supérieure d'une colonne ou d'un pilier.

**Chartrier** : recueil de documents ayant trait à l'administration d'une seigneurie (chartes, terriers, montrées, baux, ventes, documents fiscaux ou judiciaires, etc).

**Cénotaphe** : monument funéraire ne contenant pas de corps.

**Dîme** : du Moyen Âge à la Révolution française, impôt, en nature ou en argent, correspondant à l'origine au dixième des récoltes et versé au profit du curé pour permettre l'exercice du culte, l'entretien de l'église et l'assistance aux pauvres.

**Entrait** : dans une charpente, pièce horizontale reposant sur deux murs opposés.

**Fief** : bien, revenu ou terre concédé par un seigneur à son vassal.

**Grès roussard** : dans le Perche et le Maine, type de grès (roche sédimentaire constituée de grains de sable soudés) dont la teneur importante en fer lui donne une couleur variant du rose-rouge au brun.

**Grison** : roche formée d'un agrégat de cailloux soudés par un ciment ferrugineux lui donnant sa couleur brune. À la différence du grès roussard avec lequel il est souvent confondu en raison de sa couleur, son aspect est beaucoup plus grossier.

**Mâchicoulis** : galerie sur consoles permettant le lancer de projectiles au pied du mur sur lequel elle se tient.

**Néogothique (architecture)** : style architectural en vogue en France dans la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mettant à l'honneur les formes et les décors de l'architecture gothique de la fin du Moyen Âge, caractérisée notamment par l'arc brisé et la voûte sur croisée d'ogives.

**Pavillon** : bâtiment de plan carré couvert d'un toit à quatre pans.

**Retable** : du latin *retro tabula altaris* qui signifie en arrière de l'autel. Décor architectural vertical formant la contre table de l'autel d'un édifice religieux, il comprend généralement un cadre et, au centre, un tableau ou un décor sculpté.

Un projet non réalisé pour le groupe scolaire de Semur par l'architecte Cuvillier, 1884 (Archives départementales de la Sarthe, 1 FP 645).



Document édité par le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois à 3000 exemplaires, sur papier issu de forêts gérées durablement, certifié PEFC.

**Rédaction :** Pierrick Barreau, chargé de mission Inventaire du patrimoine.  
**Suivi éditorial :** Sylvie Lemerrier, animatrice de l'architecture et du Patrimoine.  
**Crédits photographiques sauf mentions contraires :** Région des Pays de la Loire - Inventaire général. Pierre-Bernard Fourny, (photographies). Virginie Desvigne, Région des Pays de la Loire (plan de l'église et dessin de l'avenue du château).

**Remerciements :** au service régional de l'Inventaire des Pays de la Loire, à l'équipe municipale de Semur-en-Vallon et aux agents communaux, aux habitants et commerçants de la commune pour avoir chaleureusement ouvert leurs portes et fait part de leurs connaissances et souvenirs, aux propriétaires de cartes postales qui ont bien voulu partager leurs collections ainsi qu'à Nicolas Soulard pour la communication du fruit de ses recherches.



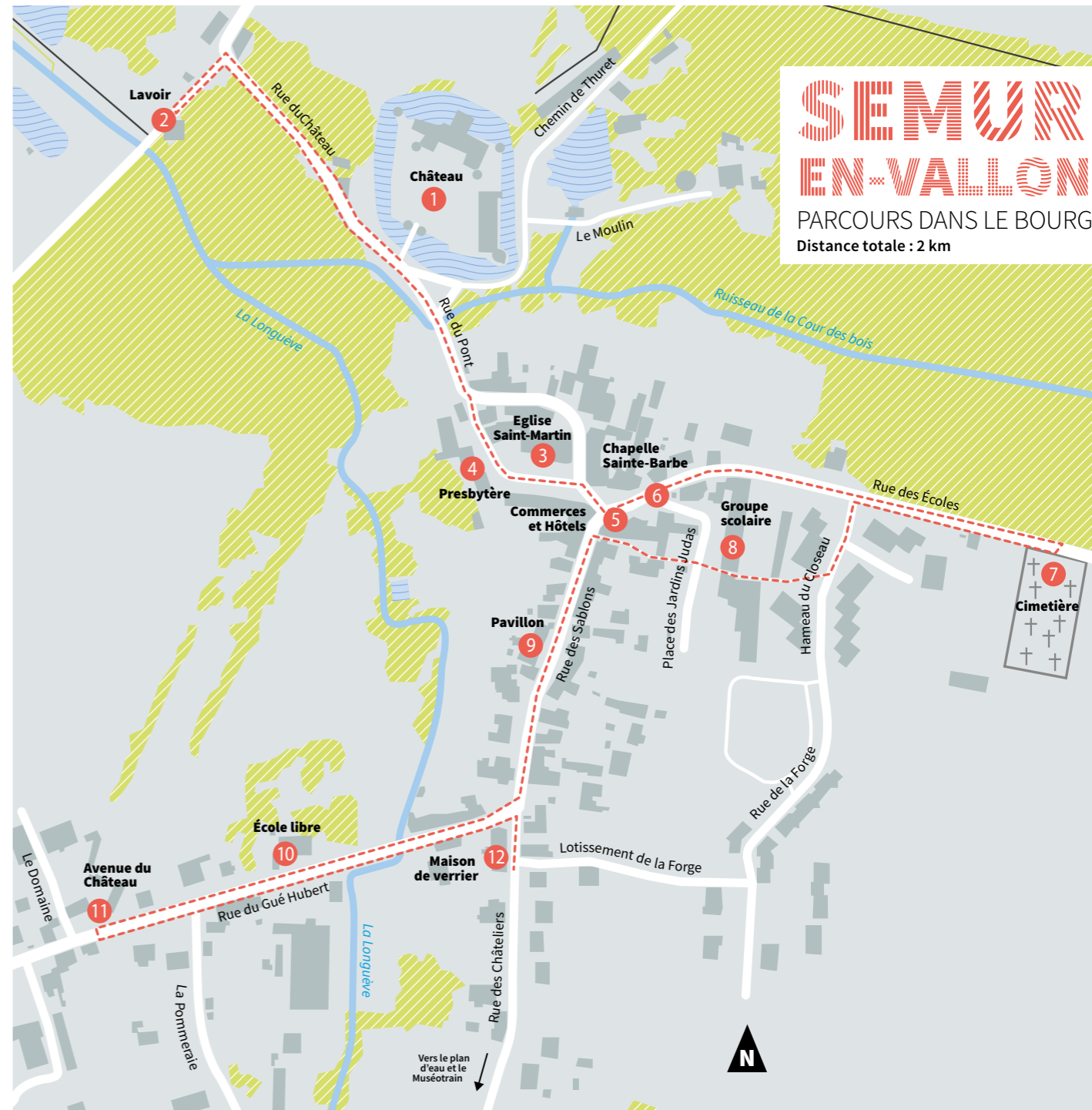
### Le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois appartient au réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Le ministère de la Culture, Direction générale des Patrimoines, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la qualité des actions proposées. Aujourd'hui un réseau de 202 villes et pays offre son savoir-faire sur toute la France.

À proximité, les pays de la Vallée du Loir, Coëvrons-Mayenne, du Vignoble Nantais ainsi que les villes de Vendôme, Le Mans, Laval, Angers, Saumur, Nantes, Saint-Nazaire, Guérande et Fontenay-le-Comte bénéficient de l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire.

Pour enrichir votre découverte, le Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois et ses guides-conférenciers, en partenariat avec les offices de tourisme, vous proposent des animations parmi lesquelles des balades et visites des communes à destination des visiteurs individuels du printemps à l'automne et toute l'année pour les groupes.

Réalisation : Carole Derré - Pollen selon charte graphique des Villes et Pays d'art et d'histoire - agence Des Signes / Impression : Imprimerie CRÉS



**SEMUR EN-VALLON**  
PARCOURS DANS LE BOURG  
Distance totale : 2 km

“ SEMUR EST IMPORTANT, MAIS RESTE POUR NOUS UN PEU ÉNIGMATIQUE AVEC SES TRANSFORMATIONS. PUISSANCE ÉVIDENTE ? MAIS QUE FUT-IL JADIS ? JADIS, AVANT DES RESTAURATIONS DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE ? ON AIMERAIT EN RETROUVER LA FIGURE ! SEMUR ! UNE IMPRESSION DE TRÈS VIEIL ÂGE EN ÉMANE... ”

Paul Cordonnier-Détré, “D’Ardenay à Semur”, Revue d’Histoire et d’Archéologie du Maine, t. 63, 1963.

Fondé en 1964 par André Malraux, l’Inventaire général du patrimoine culturel a pour mission de “recenser, étudier et faire connaître” le patrimoine urbain, architectural, artistique et mobilier de la France. Depuis 2004, cette compétence a été transférée aux Régions.

Ainsi, la Région des Pays de la Loire poursuit cette mission sur l’ensemble du territoire régional, en partenariat avec les communes et leurs groupements, les Départements, les Pays.

Les résultats des études d’inventaire réalisées forment des dossiers largement documentés sur les œuvres retenues accessibles à tous.

Situé au nord-est de la Sarthe, le Pays du Perche Sarthois forme un territoire de transition et de diversité à la limite des aires géographiques du Maine, de la Normandie et du Val de Loire. Il offre une mosaïque de paysages, des collines du Perche au plateau calaisien, dont il résulte une grande variété architecturale.

Depuis 2006, le Pays mène, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire, l’inventaire du patrimoine de son territoire. En 2017, une nouvelle étude a été engagée afin d’étudier les bourgs, à travers leur morphologie, leur architecture et leurs relations avec l’espace rural.

Parmi les douze bourgs retenus pour une recherche approfondie, Semur-en-Vallon s’est développé sous la protection de son château. Le bâti, caractérisé par l’alliance du grès, du silex, de la brique et du bois, est un livre ouvert sur la géologie locale et l’omniprésence de la forêt.

Ce circuit vous propose de partir à la découverte d’une partie de ce patrimoine identifié pendant l’inventaire. Majoritairement privés, les lieux présentés sont plus ou moins visibles de la voie publique. Merci de ne pas pénétrer à l’intérieur des propriétés et de respecter l’intimité des habitants.

**Pays d’art et d’histoire du Perche Sarthois**  
24 avenue de Verdun, 72404 La Ferté-Bernard  
02 43 60 72 77 / perche-sarthois@orange.fr  
www.perche-sarthois.fr  

**Mairie de Semur-en-Vallon**  
3 place de l’Église, 72390 Semur-en-Vallon  
02 43 93 67 16

